

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Le Président



Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	10
Nombre de suffrages exprimés :	13
VOTES - Pour :	13
Contre :
Abstentions :

Date de convocation : 23/03/2018

Présenté par le Président ,
A Serres-Castet, le 29/03/2018

le Président ,

Délibéré par le Conseil d'Administration en session Ordinaire
A Serres-Castet, le 29/03/2018

Le Président s'est retiré
au moment du vote

Les membres du Conseil d'Administration,

LOUET Michelino
COURSO-P. Didier
RIVET Jean.
Deschamps chris
CASTERES Sandrine
LATEULADE Catherine
DELCOURT Evelyne
Dubois Josiane
DELSBERGHE Richard
ROBESSON Jocelyne

(Handwritten signatures of the members of the Administrative Council)

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le
___/___/___, et de la publication le ___/___/___

A Serres-Castet, le ___/___/___

Note de synthèse compte administratif 2017 – CCAS de Serres-Castet

Le résultat de l'année 2017 s'établit à 2417,17€, en diminution par rapport à celui de l'année 2016 (3343,04 €).

Les dépenses de la section de fonctionnement d'un montant de 16 980,47 €, ont augmenté de 56,10% par rapport à 2016 (+6102,45 €).

A l'intérieur de celle-ci, les charges à caractère général (cotisations diverses, documentation générale et technique, manifestations....) d'un montant de 322,22 €, sont en diminution par rapport au réalisé 2016 (-69,09 €).

Le montant des charges nettes de personnel et frais assimilés de l'année 2017 sont identiques à celles de 2016 soit 126 €. Ce montant correspond aux cotisations annuelles versées à l'Urssaf pour les membres bénévoles du CCAS.

Le chapitre « autres charges de gestion courante » est en augmentation de 59,57% par rapport à 2016. Il s'agit de la participation du CCAS versée à la société Idelis pour les administrés bénéficiaires de la tarification sociale pour le transport urbain (personnes âgées de + de 65 ans, bénéficiaires de la CMU, demandeurs d'emploi et personnes à mobilité réduite). Il s'agit aussi des aides attribuées aux administrés pour les règlements des factures d'eau, du restaurant scolaire, du centre de loisirs, et des bons alimentaires, après examen des dossiers en Conseil d'administration.

Les subventions attribuées à diverses associations sont enregistrées également dans ce chapitre.

Les recettes de la section de fonctionnement (hors résultat reporté) d'un montant de 16 054,65 € sont en augmentation de 45,38 % par rapport à 2016 (+5011,45€).

Dans le détail, les recettes inscrites au chapitre « produits des services et du domaine », correspondent à l'encaissement de concessions du cimetière (réalisé 2016 : 606,15 € et réalisé 2017 : 147,60 €).

Le chapitre « dotations et subventions » (15 500 € en 2017) est en augmentation de 53,47% par rapport à 2016 (10 100 €), correspondant tout d'abord au versement de la subvention de la Commune au CCAS pour 10 500 € en 2017 (10 100 € en 2016). Celle-ci est corrélée à l'équilibre du budget et à l'établissement d'un fonds de roulement suffisant. Dans ce chapitre, est enregistré également en 2017 le versement de 5000 € par l'Etat pour les places pour demandeurs d'asile.

Le chapitre « produits exceptionnels » (407 €) est en augmentation par rapport à 2016 (337 €). Cette augmentation s'explique par le fait que le CCAS a encaissé des dons sur l'année 2017.

Le budget du CCAS ne comprend pas de section d'investissement.

Serres-Castet, le 29 mars 2018

Le Président,



Jean-Yves Courrèges